

N°14 mai 2009

Le journal du SNES Mayotte

Dans ce numéro :

SNES Mayotte, 110 résidence Bellecombe 97600 Mamoudzou
mail : mayotte@snes.edu

0269-62.50.68

Edito	1
IFM	3
Avis de décès	4
Enseignement de l'arabe	4
Enseignement de la technologie	5
Congrès	6
Le mot du trésorier	6
Chef à Mayotte - Contractuels	7
Inspection à Passamainty	8
Le chapon et La dinde	9
Un poème pour la route	10
Le petit rat Le grizzly	11
Un camarade loyal et fidèle	12
Salut l'impala !	12

EDITO — Et la tendresse bordel...

Pour la première fois à Mayotte, les non renouvellements de contrats après deux ans n'ont pas uniquement servi à l'administration pour se débarrasser des collègues qu'elle jugeait incompetents. Ils ont aussi obéi à des impératifs de gestion. Trop vieux, trop malade, pas le permis : **vous êtes virés !**



Et pas n'importe quand ! De la manière la plus brutale qui soit, c'est-à-dire quasiment sans préavis, puisque les intéressés se sont vus notifier la décision du vice recteur alors que le serveur des mutations était à 24 heures de sa fermeture. Peu importe que leur chef d'établissement ait tenté d'intervenir pour certifier de la valeur des collègues, peu importe que certains d'entre eux aient un conjoint ailleurs que dans l'Education Nationale et donc dans l'incapacité de muter aussi rapidement. Et oui, même dans les entreprises privées, les formes sont souvent davantage respectées, et on considère qu'il faut du temps pour une mutation... En réalité le mot « humanité » n'existe pas dans le vocabulaire de notre vice recteur. D'ailleurs quand nous lui demandons la raison de son autoritarisme, sa seule réponse est une pirouette. « **Quel est le câlin que l'on ne vous a pas fait ?** » (Sic) ... (suite page 2)

DERNIERE MINUTE...

Nous venons d'apprendre de source sûre, que certains responsables de service des plus éminents qui sont en fin de séjour, ont pu se faire rembourser par le Vice Rectorat le trop perçu qu'ils ont versé au titre de l'impôt sur le revenu, et qui leur a été prélevé à la source sur leur salaire depuis janvier. Ainsi, ce qui est tout à fait impossible pour nous l'est tout à fait pour eux ! Les pauvres en ces temps de crise doivent avoir bien des problèmes d'argent ! C'est ainsi sans doute, que notre VR, qui dit à qui veut l'entendre qu'il est là pour faire le ménage, conçoit la notion de propreté...

Edito suite de la page 1

(...) On se veut caustique, on se fait plaisir, mais on méprise les personnels dont on a la charge. Nous ne vous demandons pas de l'affection M. le vice recteur, juste un peu le sens des responsabilités dans la gestion des hommes. Seulement voilà, le problème est bien connu par le Snes Mayotte qui en a vu d'autres ! Et oui, ça y est ! Le gars est atteint de la maladie endémique à tous les VR qui se succèdent dans notre île. Ca finit toujours par arriver ! Cette maladie, comme la grippe mexicaine (et non porcine, on n'oserait pas !) fait enfler la tête et les chevilles.

Alors on se croit tout autorisé ! On déboule dans des établissements pour apprendre son travail à la Co-Psy du coin. Tout le monde doit passer en seconde par volonté supérieure ! Je l'ai décidé !... Ils ne savent pas lire ni écrire ? Ils ne désirent pas cette voie ? Qu'importe je l'ai décidé ! Le plan académique d'action, c'est moi ! Je l'ai décidé ! Un établissement de Mamoudzou demande une demi journée pour réfléchir aux problèmes de violence qu'il connaît depuis le début de l'année ? On lui refuse, les poussant à faire une grève suivie à 90%.

J'ai décidé que votre problème n'existait pas ! J'ai décidé que je suis très bon, j'ai décidé que mes anciens collaborateurs sont nuls, d'ailleurs c'est moi qui choisis les cadres maintenant ! J'ai décidé qu'il n'y aurait pas de tables rondes sur l'enseignement à Mayotte malgré les promesses tenues par mon chef de cabinet, j'ai décidé que les avis exceptionnels pour la hors classe des agrégés seraient donnés aux petits échelons. J'ai décidé que l'Arabe et la Techno sont des enseignements sans valeurs pour Mayotte.

J'ai décidé, j'ai décidé, j'ai décidé...

Il est temps, tous ensemble que nous décidions de nous réveiller pour empêcher que pourrisse encore la situation des personnels à Mayotte. Il est temps, tous ensemble que nous décidions de forcer l'Administration à respecter nos droits ! Cela ne pourra se faire qu'en opposant une **force collective** à cette autosatisfaction individuelle, c'est seulement comme ça que l'on pourra généreusement trouver un remède au mal qui a atteint notre vice recteur !



IFM —Commission d'attribution des postes à moustache

« Que d'heures perdues à tant de formalisme... »

Voici ce que notre Président de la République pense des commissions paritaires...

C'est aussi la vision partagée par les responsables de l'attribution des postes à profil dans notre académie qui se déroule sans contrôle paritaire...

En effet, que penser de la réunion initiale d'attribution des postes prévue le 16 avril alors que la fin des candidatures était le 20 ?

Que penser de l'étiquetage des postes qui change jusqu'à la veille de la commission ?

Que penser du choix d'un personnel dont la seule qualité est de déjeuner à la cafétéria de l'IFM ???

Que penser de ce conseiller pédagogique qui, une fois les dates passées, va démarcher des collègues pour un poste spécifique. Cela en public, devant des collègues ayant candidaté pour ce même poste — parce que de toute manière c'est lui qui choisit et que les dates c'est pas important — une sacré vision du mérite non ???

Que penser du choix d'un personnel à peine sorti de l'œuf...

Si les postes à profils peuvent parfois se comprendre (et encore...). Il est regrettable de constater que, comme toujours, ce n'est ni le mérite ni les compétences qui prévalent dans leurs attributions mais uniquement la taille des moustaches...

Miaou donc...



S'il vous plaît un poste !!!

Urgent **pour le Vice-Rectorat de Mayotte**

Cherche IPR de... anglais si possible ou sinon de n'importe quoi
pour ne pas être directeur de l'IFM en remplacement de l'IPR directeur de l'IFM

Avec Monsieur le Vice-Recteur tout est possible non seulement on change les profils des postes spécifiques académiques en cours ou après le mouvement, mais aussi les postes d'IA-IPR.

En effet, il vient d'élire — alors qu'il avait demandé un IPR — une agrégée de mathématiques comme directrice de l'IFM...

Les autres IPR de l'île apprécieront, à Mayotte égalité de traitement pour tous : le mépris...

AVIS DE DÉCÈS

Il y a quelques semaines, nous avons eu la douleur d'apprendre la disparition de notre camarade Taïeb Sboui. Taïeb avait été injustement non renouvelé par l'administration parce qu'il avait eu le malheur de contester certaines aberrations locales. Il s'en était suivi pour le Snes une lutte syndicale dont ceux qui étaient déjà là il y a quatre ans se souviennent sans doute.

Cette lutte avait débouché sur la condamnation en première instance de Norbert Faquet, ancien chef d'établissement de Dombéni. Bien entendu, l'administration avait ensuite sorti la grande artillerie pour infléchir cette décision en appel. Taïeb continuait courageusement son combat, depuis l'académie de Nice où il avait été affecté, notamment par une action devant le tribunal administratif, quand il a été terrassé par une crise cardiaque.

Salut camarade, nous regretterons beaucoup ta détermination, ton courage et ton sens de l'honneur...

L'enseignement de l'arabe à Mayotte

L'enseignement de l'arabe à Mayotte est menacé par le Vice Rectorat. Pourquoi ?

Plusieurs explications ont circulé dans l'île : à la veille du département ne pas trop se marginaliser ; confusion Islam avec Arabe, Islam avec Intégrisme, donc Arabe = Intégrisme ; volonté délibérée de mettre fin à l'enseignement de l'arabe à Mayotte.

En fait, il n'en est rien. Pour le Vice Rectorat, les vraies raisons sont d'ordre économique : financer le Projet académique avec l'ambition I ; "l'arabe est une langue difficile ; "difficultés d'orientation".

Mais aucun de ces arguments ne résiste réellement à la critique.

Passer d'un effectif de 15 élèves à 30 en arabe, ferait plutôt des économies puisque l'enseignant perçoit le même salaire. A moins d'arrêter totalement les cours d'arabe... Les enseignants d'arabe (et des autres langues, d'ailleurs) font un immense travail pour aider les élèves mahorais à mieux "maîtriser la langue" française. Tous les linguistes disent qu'il n'y a pas de langue facile ou difficile. Les problèmes d'orientation sont le lot des langues dites rares. Mais il faut savoir que l'arabe jouit en France d'un statut tout à fait particulier.

Il est plutôt bien représenté dans les trois grands domaines que sont l'université, l'enseignement général et professionnel.

Il est présent dans de très nombreux concours d'Etat, des plus prestigieux (ENA, cadre d'Orient, les grandes écoles, etc.) aux plus modestes (BTS, BEP, CAP, concours de la fonction publique territoriale, ...).

Par ailleurs, les liens avec la langue arabe sont très anciens. Création de la chaire de littérature arabe peu après la fondation du Collège de France, au 16^e siècle. L'agrégation d'arabe est parmi les plus anciennes : 1906.

D'autre part, même si nous sommes laïcs, l'arabe est la langue de culte de 4 millions de musulmans en France et de près d'un milliard et demi à travers le monde. Les pays arabes sont le deuxième partenaire économique de la France après l'U.E.

A Mayotte, de nombreuses raisons culturelles, linguistiques et géographiques justifieraient que l'enseignement de l'arabe y soit largement développé, à l'instar de l'allemand en Alsace, de l'italien aux Alpes ou de l'espagnol dans le sud ouest.

L'ambition, serait de faire de l'arabe un atout de Mayotte au sein de la République.

La spécificité de la future université de Mayotte devrait être l'arabe.

Au lieu de cela, on pense à faire de mesquines économies. A quand une véritable réflexion sur la politique de l'enseignement des langues à Mayotte ?

BIENTÔT UNE PETITION SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE : A SIGNER ET A FAIRE SIGNER

Technologie à Mayotte, où va-t-on ?

Situation à la rentrée 09/10 :

La disparition des groupes (2 classes de 30 élèves → 3 groupes de 20 élèves) en technologie se généralise sur toute l'île à la prochaine rentrée. De surcroît, au même moment, les nouveaux programmes s'appliquent à tous les niveaux.

Faisons fi des recommandations du B.O. concernant l'agencement des salles de techno, pour être plus pragmatiques et souligner le fait que la plupart des établissements possèdent des salles de techno. inadaptées pour accueillir 30 élèves, un matériel (ordinateurs, outils, machines, ...) et des crédits insuffisants. Mais si l'on cherche à voir un peu plus loin, il devient clair que cette décision entraînera, dans un futur proche, de sérieux problèmes individuels et de société...

Une discipline valorisante pour les élèves en difficulté :

Rappelons d'abord que certains collèges, par le biais de la répartition de leur DHG, favorisaient la techno. de manière à placer certains élèves en difficulté des les enseignements généraux en situation de réussite. Nos responsables ont-ils évalué le niveau de nos élèves ? Ont-ils la volonté de proposer une discipline qui valorise certains, et ils sont nombreux ; un champ d'activités leur permettant d'exprimer d'autres potentiels que ceux qu'on peut qualifier de « classiques » ?

Mayotte à l'heure de la départementalisation :

Avec l'application du nouveau programme, qui préconise d'ailleurs le travail de groupe, on passe de la formation de « consommateurs avertis » à celle « d'utilisateurs avertis et responsables ». A l'heure de la départementalisation et du développement durable, où la notion de citoyenneté devient prépondérante, on aurait pu croire que la techno puisse pleinement remplir sa mission !

Une autre manière de pratiquer le français :

La raison évoquée à l'éradication des groupes en techno. à Mayotte, repose sur l'idée de favoriser l'apprentissage de la langue française, en nivelant par le bas, c'est-à-dire, au détriment d'une autre discipline... Peut être que certains croient qu'en techno. on s'exprime en langage Pascal ou C++ ? Et sans vouloir froisser d'autres collègues, on peut reconnaître qu'en techno., la matière d'œuvre (l'objet technique) est souvent plus proche de l'environnement du collégien que ne l'est Molière ou Montesquieu !

Mayotte et son professionnalisme :

A Mayotte on assiste (en souriant) à un enracinement, voir une certaine fierté, à l'utilisation du « système D » (marteau et fil de fer) pour faire tourner et maintenir « la machine ». Ici, tout reste à faire et à créer, tant sur la plan des ressources que celui de leurs exploitations. Aujourd'hui et dans les années à venir, l'île aura besoin de tout son potentiel de créateurs, ayant une approche « moderne » et professionnelle.

Au moment où la filière professionnelle, largement insuffisante, devient de plus en plus indispensable, là encore, on aurait pu croire que la discipline technologie puisse occuper une place de choix et soit enfin écoutée...

Congrès académique et congrès national

Le troisième congrès académique et le congrès national se sont tenus à Mamoudzou et Perpignan les deux dernières semaines de mars.

Ils ont été l'occasion de débats responsables et fertiles. Ils nous ont permis d'élaborer les nouveaux textes d'orientation de l'action syndicale à Mayotte et surtout de constater que notre réflexion était bien en totale adéquation avec les réflexions nationales des militants.

Les interrogations suscitées par la stratégie syndicale à tenir devant les agressions gouvernementales sont en effet les mêmes à Mamoudzou qu'à Perpignan. La direction a-t-elle eu raison de participer dans un premier temps à la table des négociations de la réforme des lycées ? N'est-elle pas quelquefois un peu trop prompte à signer certains accords que les militants refusent ? Faut-il continuer les actions de grève tout azimut, même lorsque celles-ci semblent quelquefois avoir davantage d'effet sur le porte monnaie des camarades que sur l'action gouvernementale ou vice rectorale ?

En même temps, que peut-on substituer à ce mode d'action ? Par ailleurs, le recrutement à Master 2, mesure soutenue par la direction du Snes, est-il forcément bienvenu et peut-on croire, sous Darcos à une hypothétique augmentation des salaires ?

Pour notre part nous avons clairement répondu. Car comment penser qu'il soit attrayant de faire 5 ans d'études pour 1.14 fois le SMIC !

Des revendications pour améliorer l'attractivité de Mayotte ont été élaborées par notre syndicat, certaines ont un coût, faut pas rêver ! Mayotte a d'ailleurs été à l'origine d'un mandat national relatif à l'outremer, mandat précisant l'urgence de trouver des moyens qui permettront aux COM et à certains pays du réseau AEF de trouver davantage de candidats, notamment grâce à l'indexation des salaires. Cette ancienne revendication locale devient donc aujourd'hui une revendication nationale. D'autres relèvent du pur bon sens. Pourquoi par exemple ne pas permettre une bonification en point sur le vœu commune après le séjour à Mayotte ? Pourquoi ne pas donner à ceux qui le désirent la possibilité de faire un troisième contrat ? Cette mesure permettrait même à l'administration l'économie d'une IFCR. L'ensemble des mandats peut être consulté sur le site national du Snes.

Par ailleurs, le congrès académique a également permis d'établir et de faire voter la motion de la nouvelle direction académique qui cadrera, sous l'impulsion de Bruno Bina, l'action de notre syndicat à Mayotte pour les deux ans qui viennent. Cette motion envoyée à tous nos SI est consultable dans tous les établissements de l'île.

Le mot du trésorier

Le SNES Mayotte est en passe d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé : augmenter de 10% le nombre d'adhérents par rapport à l'an passé !!!

Pour cela, il suffit que dans chaque établissement de l'île, un collègue se syndique au SNES d'ici la fin de l'année scolaire.

Encore un effort et nous aurons le premier taux de syndicalisation de France !!!

Cet effort est reconnu par le SNES national qui nous a, cette année, envoyé deux secrétaires nationaux : Roger Ferrari et Xavier Marand.

Dans le même temps cette année d'élections a été l'objet de nombreux frais exceptionnels : professions de foi, tracts précédant les élections, congrès académiques... ce qui explique que nos finances — même si nous dépassons en nombre de syndiqués 3 académies — ne soient pas florissantes.

Voilà pourquoi nous faisons appel à tous ceux et celles qui se sentent engagés dans la défense des droits et des intérêts des personnels enseignants afin qu'ils adhèrent ou qu'ils fassent adhérer au SNES Mayotte.

Votre engagement c'est votre force.

Chef à Mayotte : c'est pas gagné...

Si la plupart des articles imprimés dans le journal du SNES relatent des difficultés particulières que rencontrent les collègues face à leur administration, celui-ci se veut être singulier.

En effet, dans un lycée assez central de l'île, la difficulté vient du fait que le Proviseur... part à la retraite !

Il est vrai que cette retraite est largement méritée de par l'investissement, la conscience professionnelle, l'attachement à la notion d'exigence vis-à-vis du service public et l'honnêteté morale de ce personnel de direction.

Le SNES salut l'ambiance qu'il a su impulser pendant quatre ans, son souci du bien-être de ses personnels et son respect vis à vis de tous les membres de la communauté répondent à notre demande militante. Le SNES a partagé avec lui le combat qu'il a mené contre l'administration pour soutenir la liberté d'expression et qui lui a valu un blâme...

Hélas, des chefs d'établissement de cette trempe, restant fidèles à leurs valeurs en ayant le courage de prendre position quant au respect des textes concernant l'inscription et l'orientation de la totalité des élèves sont plutôt rares sur cette île....

Ceux qui ont eu le courage de dire la vérité ou de croire en leur autonomie ont rapidement été sanctionnés... Blâme, non renouvellements, non promotions, non mutations... Et ce sans que personne ne s'insurge...

Quel dommage, finalement, que les chefs d'établissement ne puissent se syndiquer au SNES...

Rémunération des contractuels

Le SNES Mayotte a obtenu, à force d'intervention auprès du Vice-Rectorat, une revalorisation salariale des contractuels.

Le SNES continue à exiger des garanties collectives pour les contractuels :

- augmentations salariales régulières à l'ancienneté,
- droit à l'allocation chômage
- cotisations retraites prises en compte par la caisse nationale.

Le SNES se mobilise pour améliorer les conditions de travail et la rémunération de tous.

Rejoignez nous afin de peser sur l'administration et d'obtenir une réponse satisfaisante à nos revendications.

Une inspection au collège de Passamainty

Le vendredi 6 février, je reçois des mains de mon chef d'établissement une lettre m'informant que je serai inspecté le mercredi 18 février à 9h30.

Je signale à mon chef d'établissement que je dois être en stage avec le SNES du lundi 16 au mercredi 18. Je lui dis que je serai là pour mon inspection.

Le mardi 17 février à 7 h, je passe à mon collège pour voir si je n'étais pas marqué absent pour le mercredi. Evidemment je l'étais.

Je préviens l'administration de mon collège de son erreur. Ils me disent qu'ils vont prévenir mes élèves...

Le mercredi, j'arrive au collège, je demande si mes élèves ont été prévenus, on me donne une réponse affirmative...

A 9h30, début de l'inspection.

J'ouvre la porte de la salle de classe et là surprise : mes élèves me disent qu'ils n'ont pas leurs classeurs car j'étais marqué absent encore mardi après midi.

L'inspecteur me dit qu'il n'y a rien d'alarmant et que je dois poursuivre le déroulement de mon cours.

Dans ma salle se trouvaient l'inspecteur et le conseiller pédagogique.

Celui-ci m'avait demandé s'il pouvait assister à mon inspection. Bien entendu je lui avais répondu que cela ne me posait aucun problème.

Je fais l'appel, mon chef d'établissement entre dans la classe sans mon autorisation et sans m'avoir prévenu. Il est accompagné de la principale adjointe qui porte un plateau sur lequel il y a café et petits gâteaux : touchant n'est-ce pas ?

Mon chef d'établissement participe à mon cours, pose des questions pédagogiques à mes élèves, fait des commentaires sur les explications que je leur donne.

Par son attitude il tente « bien maladroitement » de m'apprendre le métier d'enseignant en s'appropriant provisoirement, cela pour mon seul bonheur, la casquette d'IPR.

J'ai le sentiment que tout a été fait pour me mettre des bâtons dans les roues et pour que mon inspection se déroule dans les plus mauvaises conditions.

Enfin l'entretien avec l'inspecteur a lieu.

Je le remercie, choqué par l'attitude de mon chef d'établissement, d'avoir porté un jugement objectif sur mon travail.

**Le SNES s'indigne de l'utilisation des inspections
par l'administration à des fins politiques.**

Le chapon et la petite dinde

Il n'y a pas si longtemps, sur une île, étaient un chapon et une dinde au milieu de la basse-cour.

Fière de sa jeunesse, la petite dinde alla voir le chapon : « Monsieur le chapon, vous qui êtes maître de séant, je sollicite de votre aimable bienveillance le rôle de Maîtresse de la langue. »

Sur ce intervient le faucon : « du haut du ciel, je l'ai repéré cette dinde est parfaite pour le rôle, toi le chapon, choisis-la... »

Ainsi la petite dinde devient la « Maîtresse de la langue ».

Forte de cette responsabilité largement méritée, elle décida donc qu'elle devait apprendre à toutes ses vieilles poules comment il fallait s'y prendre pour pondre...

Certes jusqu'ici, elle n'avait passé qu'une seule année dans la basse-cour et n'avait donc pas pondu grand chose, mais confortée par le faucon elle SAVAIT et s'en alla donc guillerette, glougloutante, dispenser son frais savoir : toutes ses poules allaient voir ce qu'elles allaient voir !!!

Et elles virent... la basse-cour en pleure encore de rire et d'amertume.

Le faucon a repris son vol depuis longtemps.

Le chapon ne pond toujours pas d'œufs, mais il gonfle à vue d'œil du ventre aux chevilles en passant par la tête...

La dinde est confite (aux marrons...), risée de la basse-cour elle devra changer de plumage...

Au revoir poulette

Triste histoire mais elle ne s'arrêtera pas là puisque l'année prochaine un dindonneau à peine sorti de l'œuf devrait jouer des castagnettes... Olé !!!



Il est passé par ici,
Un p'tit tour chez Shopi !
Il repassera par là,
A la piscine de Koropa !
Toujours avec le même thème :
La voiture de l'IFM,
Une voiture de fonction...
Qui contrôlera son utilisation ?
Le chapon dans son mirador
Hurle tel médor :
« Décalez vos billets,
Il faut partir après le 12 juillet ! »
Lui n'en a rien à carrer
Il part le 4... C'est terminé.

L'attribution des logements de fonction ou le jeu des chaises musicales...

Comme pour tout jeu qui se respecte il faut des règles, des gagnants et des perdants...

Il n'y a pas de logement sur place pour un gagnant, on le loge dans un autre établissement...

Il n'y a pas « nécessité absolue de service », on demande au CA de la décréter qu'il vote contre on falsifie le PV...

L'établissement ne veut pas payer les frais (eau, électricité...) du nouvel arrivant : il devra les payer quand même !

Le Proviseur Vie Scolaire n'a pas droit à un logement, mais c'est un gagnant il en aura donc un !

Toutes ces règles fascinantes motivent les personnels :

100% des gagnants ont tenté leur chance, inscrivez-vous vite !!!

Dans notre basse-cour, il y avait un conseiller spécial. Là depuis si longtemps que personne ne connaissait ses origines. Teckel de haute lignée, il supervisait la basse-cour tel un vizir n'ayant aucune chance de devenir Calife, fidèle à la vie à la mort à son maître le chapon (enfin jusqu'au suivant).

Mais au fond de son cœur l'ambition le rongait. En fait, c'était un rat d'égout avide de puissance. Capable de servir quiconque lui permettait d'assouvir sa soif de reconnaissance et de pouvoir. Il écrasait tous ceux sur qui il avait de l'autorité et rampait devant ses maîtres successifs. Il était si vil qu'il pouvait changer de maître sans que quiconque trouve cela bizarre ou même s'en rende compte et pendant ce temps son petit bas de laine devenait énorme. Il pouvait être du miel ou de la bile à volonté, seul comptait son devenir. Servir pour se servir tel était sa devise, il était tout sauf simple ou simplet...

Son séjour dura plus que celui de tout autre, il pouvait se rendre indispensable en apparence. Pour lui ses maîtres étaient prêts à tout, pour nécessité absolue de service, ce qu'ils ne pouvaient pour eux, pour lui ils le firent.

Alors qui est vraiment le maître ?



Pendant longtemps, dans notre basse-cour, un grizzli faisait régner la terreur que voulait imposer le chapon. Ses grognements les faisaient tous trembler dans la basse-cour, seul face à lui osait se dresser le SNP (voir bestiaire).

Mais lui qui voulait faire son travail avec honneur déplaisait au chapon qui ne voulait que des rampants...

Ce jour on l'informa donc qu'il était temps qu'il prépare ses bagages pour repartir d'où il était venu.

Le grand choc qu'il ressentit dans son fondement, lui décilla les yeux.

Alors, enfin libéré, il put reprendre son mode de fonctionnement bien contraire à celui de son patron : le bâtir et le long terme plutôt que le paraître et l'instant...

Au revoir Grizzli...





Un camarade loyal et fidèle



Antoine Laurenti termine son contrat à Mayotte. Il a été pendant quatre ans un incontournable du Snes Mayotte. D'abord SI efficace et énergique, il a très vite pris des responsabilités au sein de la direction académique où il avait la tâche ô combien difficile de suppléer Bruno Bina à l'emploi. Ainsi, beaucoup d'enseignants de Mayotte ignorent aujourd'hui qu'ils ont obtenu leur mutation, leur promotion, leur hors classe grâce à son travail sans relâche.

Car Antoine, c'est le gars capable de bosser sur des fichiers informatiques à trois heures du matin et de déceler à huit heures qu'un collègue était lésé du fait d'un calcul douteux établi pas les services vice rectoraux, puis d'aller passer son agrégation pour lequel il a été admissible...combien de fois déjà ? Mais plus que ça, Antoine c'est l'ami loyal et fidèle, avec qui il fait bon travailler, celui qu'on retrouve le matin au local et qui te remet en forme pour étudier les dossiers des adhérents. Tout ça, les biens piètres gestionnaire du personnel de l'IFM où il avait fini par atterrir ne l'ont jamais compris. Comment M. Petit avez-vous fait pour passer à coté d'un tel savoir faire ?... Car plus que tout Antoine, tu es celui qui fait comprendre que le mot camarade n'est pas un simple procédé rhétorique.

Donc salut camarade et surtout à bientôt.

Salut l'impala !



Pour avoir fait en sorte que le SNES Mayotte ait le plus grand taux de syndicalisation de France,

Pour avoir donné une véritable personnalité médiatique à votre syndicat,

Pour avoir, sans compter ni votre temps ni votre implication, toujours été disponible pour ceux qui, grâce à moi, en avaient besoin (et ils furent nombreux nous le savons tous),

Pour avoir dénoncé à de trop nombreuses reprises mon fonctionnement opaque et pyramidal,

Pour avoir exigé, des réponses à des questions,

Pour avoir remarqué que la Hors Classe ne s'obtenait pas forcément au barème tout comme les postes spécifiques,

Pour avoir déjoué le plan sordide d'inspection que j'avais fomenté contre vous,

Pour, pour , pour ... pour tout cela je vous souhaite une bonne installation loin, très loin de Mayotte...

Signé : LE Administratif qui vous veut du bien...
